

## SI MON CONJOINT EST ANGLOPHONE, EST-CE QUE L'ÉCOLE FRANCOPHONE EST UN BON CHOIX POUR NOTRE ENFANT ?

En vivant dans un milieu francophone minoritaire, votre enfant aura beaucoup plus d'occasions de communiquer en anglais qu'en français.

Souvent, le parent anglophone craint que son enfant développe une compétence langagière médiocre en anglais. Il est à noter que le cours d'anglais enseigné à l'école francophone est semblable à celui destiné aux élèves des programmes anglophones ou d'immersion française (*English Language Arts*). L'enseignement de la langue anglaise débute en 4<sup>ème</sup> année dans les deux écoles francophones. Les premières années, de la maternelle à la 3<sup>ème</sup> année, les élèves se concentrent sur le développement des compétences langagières de leur langue première.

La compétence langagière en anglais des élèves issus de mariage exogame et fréquentant l'école francophone est, dans la majorité des cas, égale voire supérieure à celles des élèves des programmes anglophones. Dans un grand nombre de familles exogames, le conjoint francophone a tendance à abandonner sa langue française et adopter la langue anglaise. À partir des informations du recensement de Statistiques Canada, on peut constater que la continuité linguistique du français chez les familles francophones localisées à l'extérieur du Québec n'était plus que de 63%, voire davantage dans les familles exogames.

L'école francophone est donc un bon choix même si l'un des deux parents est anglophone. C'est le meilleur moyen d'assurer à l'enfant une maîtrise de la langue française tout en développant une bonne compétence de la langue anglaise.